

VERSEMENT LIBRE

Réf. Adhésion : _____

1 | JE SOUSSIGNÉ(E)

ADHÉRENT / ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

CO-ADHÉRENT / CO-ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

2 | JE SOUHAITE

EFFECTUER UN VERSEMENT LIBRE DE : _____ €

NB : en présence d'avance sur votre adhésion, votre versement sera affecté au remboursement sans aucuns frais.

Montant frais compris par chèque à l'ordre ASAC. Minimum 150 € à répartir selon le tableau ci-dessous

Minimum de versement par nouveau support : 250 €, frais sur versement compris.

▶ AVEC GESTION PROFILÉE (répartition du versement libre en pourcentage⁽¹⁾)

Orientation de gestion en vigueur sur mon adhésion : _____ % (Indiquez 100% si vous ne sélectionnez aucun fonds spécifique)

(joindre une demande de mise en place ou de modification de l'option « Gestion Profilée » le cas échéant)

Supports «spécifiques» selon disponibilité (avec ou sans gestion profilée)

Libellé du support «spécifique» ⁽¹⁾	Code ISIN	%

▶ SANS GESTION PROFILÉE (répartition du versement libre en pourcentage⁽¹⁾)

Supports choisis uniquement sans gestion profilée dont support en euros et spécifique

Libellé des supports financiers ⁽¹⁾	Code ISIN	%	Options	
			D	Seuil en %
Support en euros		%	<input type="checkbox"/>	
		%	<input type="checkbox"/>	%
		%	<input type="checkbox"/>	%
		%	<input type="checkbox"/>	%
Libellé du support «spécifique» ⁽¹⁾	Code ISIN	%		
		%		
		100 %		

Tout investissement sur des supports exprimés en unités de compte comporte des risques financiers, en particulier un risque de perte en capital. L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers.

Je déclare que la présente répartition de mon investissement est conforme à mon profil de risque établi lors de mon adhésion. En cas de modification de mon appétence au risque dans le temps, je dois me rapprocher d'ASAC-FAPES afin d'en établir un nouveau.

⁽¹⁾ Les supports choisis doivent figurer dans l'Annexe des supports éligibles au contrat en vigueur à la date de signature de la présente demande.

OPTIONS PAR SUPPORT
selon les modalités décrites dans la notice d'information

S > Sécurisation des Performances
Indiquez le seuil à partir duquel se déclenchera la sécurisation en % entier comprise entre 5% et 15%.

D > Dynamisation Progressive du Versement libre
Cocher, dans la colonne **D**, le(s) support(s) devant bénéficier de l'option. (Cette option s'effectue à partir du support « temporaire de dynamisation » et ne s'appliquera que sur ce versement libre).

Durée : 6 mois 12 mois 24 mois 36 mois

Signature en page 2 ▶▶▶

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées. Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) 61 rue Talbott - 75436 Paris Cedex 09.

3 | CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT

- Se constituer une épargne
- Disposer de revenus complémentaires
- Transmettre son patrimoine
- Autre (précisez) : _____

ORIGINE DES FONDS :

À NOTER

La Fiche Confidentielle de Renseignements est à nous joindre complétée et signée. Dès lors que l'opération relève de l'une des circonstances décrites à la page 2 de cette dernière, les justificatifs d'origine et de traçabilité des fonds, seront également exigés.

4 | SIGNATURE(S)

Fait à : _____, le : [] [] [] [] [] []

Adhérent / Assuré

Co-adhérent / Co-assuré

PAGE 2/2 • ER2PLUS+ • VL • 03.2019

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées. Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09.

VERSEMENTS RÉGULIERS

Réf. Adhésion : _____

1 | JE SOUSSIGNÉ(E)

ADHÉRENT / ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

CO-ADHÉRENT / CO-ASSURÉ

ÉTAT CIVIL

M. M^{me}

Nom : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance :

Lieu de naissance : _____ Dept.:

Pays de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

CONTACT

Tél. : _____

E-mail : _____

2 | JE SOUHAITE

METTRE EN PLACE ou MODIFIER DES VERSEMENTS RÉGULIERS

Je joins un relevé d'identité bancaire (RIB) pour la mise en place d'un prélèvement SEPA.

J'indique ci-dessous le montant, la périodicité et la répartition des mes versements et les supports retenus ⁽¹⁾.

► Périodicité et montant

Mensuelle : _____ € (minimum 50 €), soit un montant annualisé de _____ €

Trimestrielle : _____ € (minimum 150 €), soit un montant annualisé de _____ €

Semestrielle : _____ € (minimum 300 €), soit un montant annualisé de _____ €

Annuelle : _____ € (minimum 600 €).

► Répartition des versements réguliers en pourcentage⁽¹⁾

Orientation de gestion en vigueur sur mon adhésion : _____ %

(joindre une demande de mise en place ou de modification de l'option « Gestion Profilée » le cas échéant)

Supports «spécifiques» selon disponibilité (avec ou sans gestion profilée)

Libellé du support «spécifiques» ⁽¹⁾	Code ISIN	%
		%

Supports en Unités de Compte (uniquement sans gestion profilée)

Libellé des supports financiers ⁽¹⁾	Code ISIN	%	Option S
			Seuil en %
		%	%
		%	%
		%	%
		%	%

⁽¹⁾ Les supports choisis doivent figurer dans l'Annexe des supports éligibles au contrat en vigueur à la date de signature de la présente demande. Minimum de versement par nouveau support : 250 €, frais sur versement compris.

OPTIONS PAR SUPPORT

selon les modalités décrites dans la notice d'information

S > Sécurisation des Performances
Indiquez le seuil à partir duquel se déclenche la sécurisation en % entier comprise entre 5% et 15%.

REPRENDRE MES VERSEMENTS RÉGULIERS SANS MODIFICATION

INTERROMPRE LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Tout investissement sur des supports exprimés en unités de compte comporte des risques financiers, en particulier un risque de perte en capital. L'assureur ne garantit pas la valeur des unités de compte, celle-ci pouvant être soumise à des fluctuations à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. L'assureur ne saurait être tenu responsable des fluctuations liées aux marchés financiers.

Je joins un relevé d'identité bancaire (RIB) pour la mise en place d'un prélèvement SEPA conforme à la réglementation européenne.

Je déclare que la présente répartition de mon investissement est conforme à mon profil de risque établi lors de mon adhésion. En cas de modification de mon appétence au risque dans le temps, je dois me rapprocher d'ASAC-FAPES afin d'en établir un nouveau.

Signature en page 2 ►►►

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées. Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

3 | CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

OBJECTIF DE L'INVESTISSEMENT

- Se constituer une épargne
- Disposer de revenus complémentaires
- Transmettre son patrimoine
- Autre (précisez) : _____

ORIGINE DES FONDS :

4 | SIGNATURE(S)

Fait à : _____, le :

Adhérent / Assuré

Co-adhérent / Co-assuré

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion de votre demande. En vertu de la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 16 janvier 1978 modifiée, vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur un fichier à l'usage d'ASAC-FAPES et de l'assureur, de ses mandataires, des réassureurs et des organismes professionnels concernés. Le droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service communication d'ASAC-FAPES.

Par ailleurs, en vue de satisfaire aux obligations légales et réglementaires, des informations peuvent être communiquées à des autorités administratives ou judiciaires légalement habilitées. Dans le cadre de l'application des dispositions des articles L561-5 et L561-6 du Code monétaire et financier le recueil et/ou la communication d'un certain nombre d'informations à caractère personnel est nécessaire à des fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Dans ce cadre, vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 8 rue Vivienne - 75002 Paris.

Dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 1649 ter du Code général des impôts, le recueil et la communication d'informations à caractère personnel et liées à l'adhésion sont transmis par l'Assureur à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour alimenter le fichier des contrats d'assurance vie. Ces données sont également accessibles sur demande auprès du Centre des Impôts dont dépend son domicile.

ASAC-FAPES est une marque de Fapes Diffusion, 31 rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris — SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L520-1 II du Code des assurances), de courtier en opérations de banque et services de paiement et de mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiement — Service réclamation : 31 rue des colonnes du trône 75012 Paris - E : reclamation@asac-fapes.fr Tél : 01 44 67 25 90 numéro de téléphone non surtaxé — Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09.

Fiche confidentielle de renseignements

Cette fiche est destinée à répondre aux obligations légales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L561-2 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Toutes les données présentes dans cette fiche doivent être renseignées L'absence de complétude donnera lieu à une instance ou un rejet.

N° du contrat / proposition :

Identification et situation professionnelle du client (à compléter obligatoirement)

Etat civil

Nom Nom de naissance

Prénom(s) Date de naissance

Lieu de naissance (pays) Nationalité

Adresse

Code postal Commune

Situation familiale : Célibataire Pacsé(e) Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Régime matrimonial : Communauté légale Communauté universelle Séparation de biens Autre (à préciser)

Situation professionnelle

Profession précise Secteur d'activité

Si retraité, dernière profession exercée Secteur d'activité

Si sans activité, dernière profession exercée Secteur d'activité

Personne Politiquement Exposée

Exercez-vous ou avez-vous cessé d'exercer depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante (cf. verso) ?

OUI NON

Si OUI :

Quelle fonction exercez-vous ? Dans quel pays ?

Un membre direct de votre famille ou une personne connue pour vous être étroitement associée exerce t-elle ou a t-elle cessé d'exercer depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante ?

OUI NON

Si OUI :

Identité de la personne Lien avec le souscripteur

Quelle fonction ? Dans quel pays ?

Pays de résidence fiscale France Autre (préciser)

FATCA : Etes-vous soumis à des obligations fiscales aux États-Unis ou êtes-vous citoyen américain ? OUI* NON

* Si OUI, veuillez joindre à la demande de souscription le formulaire W-9 complété et signé.

CRS : Etes-vous soumis à des obligations fiscales dans un autre pays ? OUI** NON

** Si OUI, veuillez nous communiquer le nom du (des) pays et le numéro fiscal correspondant (si le pays en communique un) :

Pays : N° NIF :

Pays : N° NIF :

Pièces justificatives d'identité en cours de validité à joindre au dossier (obligatoire)

Identité du souscripteur personne physique : Carte Nationale d'Identité Passeport Titre de séjour

Ou, sur dérogation : Carte d'invalidité ou Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (incapables majeurs) Livret de famille (incapables mineurs)

Identité du payeur ou emprunteur si différent du souscripteur : (Préciser l'identité de payeur ou de l'emprunteur, ainsi que le lien existant avec le souscripteur)

Si personne physique : Carte Nationale d'Identité Passeport Titre de séjour

Ou, sur dérogation : Carte d'invalidité ou Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (incapables majeurs) Livret de famille (incapables mineurs)

Si personne morale : Extrait Kbis < 3 mois **ET** Pièce d'identité du représentant légal de la personne morale

Profil financier (à compléter obligatoirement)

Revenus annuels nets du foyer fiscal (N-1)

- < à 25 000 € de 25 000 à 50 000 € de 50 000 à 75 000 € de 75 000 € à 100 000 € de 100 000 à 150 000 €
 Si > 150 000 €, préciser le montant des revenus

Estimation du patrimoine du foyer fiscal (N-1)

- < à 100 000 € de 100 000 à 300 000 € de 300 000 à 500 000 € de 500 000 € à 750 000 € de 750 000 à 1 000 000 €
 Si > 1 000 000 €, préciser le montant du patrimoine

Composition du patrimoine Patrimoine immobilier% Patrimoine financier% Patrimoine professionnel%
Quel pourcentage de votre patrimoine représente la somme à investir ?

Objectif de l'investissement

- Se constituer une épargne / valoriser son patrimoine Disposer de revenus complémentaires à court terme
 Disposer de revenus complémentaires à moyen terme Transmettre son patrimoine
 Autres (à préciser)

Opérations d'entrée de fonds

- Versement effectué par une Personne Politiquement Exposée
 Versement effectué par un résident fiscal étranger
 Payeur différent du souscripteur
 Versement provenant d'une donation dès le 1^{er} €
 Versement provenant d'un rapatriement d'avoirs détenus à l'étranger dès le 1^{er} €
 Versement provenant d'un gain aux jeux ou de la vente d'une œuvre d'art dès le 1^{er} €
 Versement provenant d'une vente immobilière = ou > 100 K€
 Versement = ou > 150 K€ (unitaire ou en cumul sur 12 mois glissants. Le cumul s'apprécie par foyer fiscal)
 Versement = ou > 50% du patrimoine global (unitaire ou en cumul sur 12 mois glissants)

Montant du versement

Origine des fonds : origine des fonds déclarative sauf pour les versements soumis à un examen approfondi (cf. cas cités ci-dessus) pour lesquels il convient de joindre au dossier les justificatifs d'origine des fonds (cf. liste des pièces acceptées au verso).

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Donation | <input type="checkbox"/> Succession |
| <input type="checkbox"/> Rachat de contrat d'assurance vie | <input type="checkbox"/> Rachat de compte titres / PEA |
| <input type="checkbox"/> Gain aux jeux | <input type="checkbox"/> Distribution de dividendes |
| <input type="checkbox"/> Remboursement de CAT | <input type="checkbox"/> Accumulation d'épargne |
| <input type="checkbox"/> Vente d'un bien immobilier | <input type="checkbox"/> Cession de parts sociales |
| <input type="checkbox"/> Revenus professionnels exceptionnels (prime, bonus, intéressement...) | <input type="checkbox"/> Indemnités diverses (licenciement, divorce, invalidité) |
| <input type="checkbox"/> Remboursement de compte courant d'associé | <input type="checkbox"/> Vente d'œuvre d'art |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

Préciser la nature et la date de la transaction à l'origine de l'épargne investie (ex : vente d'une pharmacie réalisée le jj/mm/aaaa, remboursement de compte courant d'associés effectué le jj/mm/aaaa) :

Opérations de sortie de fonds

- Renonciation = ou > 10 K€
- Avance précoce = ou > 10 K€
- Règlement de la prestation par virement vers l'étranger
- Emprunteur différent du souscripteur ou prêteur établi à l'étranger
- Rachat précoce = ou > 10 K€
- Rachat ou avance = ou > à 150 K€ (unitaire ou en cumul sur 12 mois glissants. Le cumul s'apprécie par foyer fiscal)

Préciser le motif de l'opération de désinvestissement / destination des fonds (ex : transmission patrimoniale, couverture de prêt, acquisition immobilière) :

Article 441-1 du Code Pénal : Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Fait à _____, le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature du client précédée de la mention « lu et approuvé » :

Identification du partenaire :

Code et cachet du Conseiller :

Signature du Conseiller :

La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons dans le cadre de la Lutte Anti-Blanchiment, de la loi du Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et du Common Reporting Standard (CRS). Elles sont destinées aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur modification, rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et Code monétaire et financier). Pour cela, il vous suffit :

- d'adresser un courrier à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), dans le cadre de la lutte anti-blanchiment,
- d'adresser un mail à informatiqueetliberte@allianz.fr ou un courrier à l'adresse Allianz – Informatique et Libertés – Case courrier S1805 – 1 Cours Michelet – CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex dans le cadre du FATCA et du CRS. A cette même adresse, vous pouvez contacter le responsable des données personnelles pour toute information ou contestation.

Liste et définition des Personnes Politiquement Exposées (Art R561-18)

1. Les personnes qui exercent ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an, une fonction politique, juridictionnelle ou administrative parmi les fonctions suivantes :

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger
- Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
- Membre d'une cour des comptes
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
- Ambassadeur ou chargé d'affaire
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
- Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

2. Les personnes connues pour être des membres directs de la famille d'une personne visée au 1 :

- Le conjoint ou le concubin notoire
- Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- Les ascendants au premier degré.

3. Les personnes connues pour être étroitement associées à une personne visée au 1 :

- Les personnes physiques qui, conjointement avec la personne mentionnée au 1, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger
- Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit de la personne mentionnée au 1
- Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne mentionnée au 1.

Liste des pièces justificatives

FAIT GÉNÉRATEUR	JUSTIFICATIFS ORIGINE DES FONDS	INFORMATIONS devant apparaître sur le justificatif	FLUX FINANCIER associé au fait générateur ⁽¹⁾
DONATION	<ul style="list-style-type: none"> – Acte notarié de donation – Déclaration 2735 de don manuel (visé par l'administration fiscale) 	<ul style="list-style-type: none"> – Identité des donateur et donataire – Lien de parenté existant entre donateur et donataire – Nature de la donation – Date de la donation – Montant de la donation 	Relevé de compte bancaire du donataire faisant apparaître le crédit des fonds correspondant au montant de la donation
SUCCESSION	<ul style="list-style-type: none"> – Cerfa 2705 de déclaration de succession tamponné par le notaire – A défaut, l'acte/attestation notarié de succession tamponné par le notaire 	<ul style="list-style-type: none"> – Date du décès – Identité de la personne décédée – Identité du bénéficiaire/héritier – Montant perçu par le bénéficiaire/héritier 	Relevé de compte bancaire du bénéficiaire faisant apparaître le règlement de la part de succession lui revenant
RACHAT DE CONTRAT ASSURANCE VIE	<ul style="list-style-type: none"> – Avenant de rachat du contrat d'assurance vie – A défaut, lorsque l'avenant n'est pas encore émis, le relevé de situation du contrat racheté au 31/12/N-1 + demande de rachat 	<ul style="list-style-type: none"> – Nom de la compagnie d'assurance dépositaire du contrat – N° du contrat – Date de souscription – Montant du rachat – Identité du bénéficiaire 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le crédit des fonds issus du rachat (libellé du virement comportant le nom de la compagnie d'assurance)
VENTE IMMOBILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> – Acte de vente signé par les intervenants – A défaut, l'attestation notariée de cession immobilière – En présence de plusieurs vendeurs, le décompte vendeur 	<ul style="list-style-type: none"> – Date de la vente – Objet de la vente – Prix de la vente – Identité de l'acquéreur et du ou des vendeur(s) 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement de la SCP correspondant au prix de cession
CESSION DE PARTS SOCIALES	<ul style="list-style-type: none"> – Acte de cession de parts sociales signé par les intervenants et visé par l'administration fiscale – A défaut, le CERFA 2759 de cession de droits sociaux signé par les intervenants et visé par l'administration fiscale 	<ul style="list-style-type: none"> – Nature et date de la cession – Nom et n° Siret de la société vendue – Prix de la vente – Identité de l'acquéreur et du ou des vendeur(s) 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le paiement du prix de cession des parts sociales
REVENUS PROFESSIONNELS EXCEPTIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> – Fiche de paie sur laquelle apparaît le versement de la prime, du bonus, de l'intéressement, de la participation – Justificatif de levée d'option 	<ul style="list-style-type: none"> – Date et montant des revenus exceptionnels – Identité du bénéficiaire de ces revenus exceptionnels 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement correspondant aux revenus reçus

⁽¹⁾ **Point de vigilance** : ce flux financier pourra être à compléter par des relevés bancaires intermédiaires en fonction du temps écoulé entre la date du fait générateur et l'investissement sur le contrat d'assurance vie.

Liste des pièces justificatives

FAIT GÉNÉRATEUR	JUSTIFICATIFS ORIGINE DES FONDS	INFORMATIONS devant apparaître sur le justificatif	FLUX FINANCIER associé au fait générateur ⁽¹⁾
INDEMNITÉS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none"> – Indemnité transactionnelle de licenciement : protocole transactionnel ou fiche de paye faisant apparaître l'indemnité de licenciement – Indemnité de divorce : la convention de divorce par consentement mutuel + l'attestation de dépôt au rang des minutes du notaire OU le jugement de divorce homologuant la convention de divorce – Indemnité d'invalidité : transaction signée entre les parties, OU courrier de la compagnie d'assurance confirmant le montant perçu au titre de l'indemnité, ou jugement du tribunal 	<ul style="list-style-type: none"> – Date et montant de l'indemnité – Identité du bénéficiaire de l'indemnité 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement ou la remise du chèque correspondant au montant de l'indemnité perçue
REMBOURSEMENT DE COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ	<ul style="list-style-type: none"> – PV d'assemblée générale autorisant le remboursement de compte courant d'associé ET le dernier bilan financier de la société permettant de constater l'existence du CCA – A défaut, une attestation de l'expert-comptable 	<ul style="list-style-type: none"> – Date du remboursement du compte courant d'associé – Nom de la société détentrice du CCA – Identité du bénéficiaire – Montant revenant au bénéficiaire 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement correspondant au remboursement du CCA (point d'attention sur le libellé du virement - identité de la société émettrice du règlement)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<ul style="list-style-type: none"> – PV d'assemblée générale autorisant la distribution de dividendes – A défaut, une attestation de l'expert-comptable 	<ul style="list-style-type: none"> – Date de la distribution de dividendes – Nom de la société distribuant les dividendes – Identité du bénéficiaire – Montant revenant au bénéficiaire 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement correspondant au paiement des dividendes (libellé du virement comprenant le nom de la société émettrice du règlement)
GAINS AUX JEUX	<ul style="list-style-type: none"> – Copie du chèque de la Française des Jeux, du PMU ou autre opérateur agréé 	<ul style="list-style-type: none"> – Nom de l'organisme de jeu – Identité du gagnant – Date et montant du gain aux jeux 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le virement ou l'encaissement du chèque correspondant au paiement des gains
VENTE D'ŒUVRE D'ART	<p>Vente par l'intermédiaire d'une maison de vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Facture ou attestation de vente émise par la maison de vente <p>Vente de gré à gré :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Contrat de vente signé des 2 parties + acte de propriété de l'œuvre précisant la date d'acquisition par le vendeur – A défaut, la facture de vente <p>Dans les 2 cas précités, si la cession est > à 5000€, l'acte de cession devra être accompagné du CERFA 10251*15 visé par l'administration fiscale</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Date de la vente – Identité de l'acquéreur et du vendeur – Nom de l'œuvre et identité de l'artiste – Prix de cession 	Relevé de compte bancaire faisant apparaître le paiement du prix de la vente
ACCUMULATION D'ÉPARGNE	<ul style="list-style-type: none"> – Dernier avis d'imposition ET – Dernier bulletin de salaire ET – Relevés de compte sur 6 derniers mois 		
REMBOURSEMENT DE CAT	<ul style="list-style-type: none"> – Bulletin de souscription du CAT. A défaut, le relevé bancaire permettant de constater la souscription du CAT – ET Avenant de remboursement de CAT A défaut, le relevé de compte permettant de constater le remboursement du CAT 	<ul style="list-style-type: none"> – Numéro du CAT – Identité du souscripteur du CAT – Date de souscription du CAT – Montant du remboursement du CAT 	Relevé de compte bancaire permettant de constater le remboursement du CAT
RACHAT COMPTE TITRES / PEA	Relevé de portefeuille faisant apparaître le rachat des titres	<ul style="list-style-type: none"> – Numéro du compte titre – Identité du souscripteur – Date d'ouverture / durée de détention des titres – Montant du rachat des titres 	Relevé de compte bancaire permettant de constater le crédit des fonds relatif au rachat des titres

⁽¹⁾ **Point de vigilance :** ce flux financier pourra être à compléter par des relevés bancaires intermédiaires en fonction du temps écoulé entre la date du fait générateur et l'investissement sur le contrat d'assurance vie.